

Communiqué de presse

Naissance de l'OrTra santé-social Genève

Employeurs et employés unis pour conduire les dossiers de la formation professionnelle

Genève, le 23 septembre 2008 – **Les principaux employeurs genevois des secteurs de la santé et du social, les associations des professionnels, ainsi que les syndicats* ont décidé de donner un tour formel et une nouvelle assise aux collaborations existantes depuis l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la formation professionnelle (janvier 2004). L'organisation du monde du travail (OrTra) créée le 22 septembre 2008 permet cette fois d'inclure l'ensemble des métiers concernés, d'affirmer les convergences et les articulations nécessaires entre santé et social et d'être un interlocuteur actif et reconnu des autorités cantonales, fédérales, comme des deux organisations du monde du travail nationales santé et social.**

En affirmant dans son premier article que « la formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et de organisations du travail [...] » et en intégrant les domaines de la santé, du social et des arts - régis jusque-là au seul niveau cantonal – la nouvelle Loi fédérale sur la formation professionnelle a créé une véritable révolution dans les milieux du travail concernés. La répartition des rôles, entre écoles, milieux du travail et services cantonaux de la formation professionnelle, en a été profondément bouleversée et a demandé, en particulier, aux employeurs d'assumer une véritable responsabilité dans la formation. Certes habitués de longue date à contribuer à la formation professionnelle en accueillant les stagiaires des écoles, les milieux du travail santé-social ont été projetés « commanditaires » de la formation professionnelle. Ils sont en effet appelés à définir les besoins en matière de formation et les stratégies concernant l'avenir des métiers et de l'organisation du travail au sein de leurs « entreprises sociales ».

Ce nouveau rôle s'est doublé d'un nécessaire travail d'harmonisation des métiers au niveau national, impliquant la création de lieux de dialogue entre les différentes régions linguistiques de Suisse, entre les cantons et au sein des associations professionnelles.

Simultanément, les hautes écoles se sont positionnées dans la dynamique européenne, en adoptant les réformes dites de Bologne, dont un des axes est aussi un engagement accru des terrains professionnels dans la formation des jeunes.

Vaste champ d'action

Les buts de l'organisation genevoise du monde du travail santé-social sont clairement définis :

- réaliser une communauté d'actions entre les employeurs et les employés pour tout ce qui touche aux intérêts des métiers et des formations dans le domaine de la santé et du social,

* La liste des membres fondateurs figure dans le dossier de presse annexé

- conduire sa mission, tant au niveau cantonal, avec les écoles et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), qu'au niveau régional ou national, en particulier avec les OrTra's faitières (OdA Santé et OrTra Social Suisse).

L'OrTra genevoise sera présidée par Madame Christine Serdaly Morgan, secrétaire générale adjointe de la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux. Elle sera assistée à la vice-présidence de Madame Claude Howald, cheffe du service parascolaire du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire. Afin de respecter l'équilibre voulu par les membres fondateurs au sein de l'organisation, entre les champs de la santé et du social d'une part, et entre les associations d'employés et d'employeurs d'autre part, Madame Howald occupera cependant sa fonction *ad interim*, le temps que les associations d'employés du secteur social s'organisent pour présenter un ou une candidat-e à la vice-présidence.

Consacrer un mandat déjà largement entamé

Si l'Organisation genevoise du monde du travail santé-social est l'avant-dernière à se mettre en place en Suisse romande – juste avant les Fribourgeois qui constitueront la leur le 30 septembre – et que la Suisse allemande a quelques longueurs d'avance, employeurs et écoles, en particulier, se sont attelés à ce vaste chantier dès l'entrée en vigueur de la Loi fédérale. A Genève, la Commission cantonale formation-emploi, créée en décembre 2004 par le Conseil d'Etat à l'initiative des milieux du travail, aura été le lieu de départ de cet apprentissage du «faire ensemble». Aujourd'hui dissoute, elle fait place à une nouvelle commission d'apprentissage qui verra le jour cet automne et à l'OrTra santé-social Genève qui sera l'interlocuteur formel des autorités cantonales.

Le partenariat au sein du monde du travail genevois peut déjà se targuer de quelques succès, comme la mise en place d'un CFC en emploi d'assistant-e en soins et santé communautaire ou la poursuite du programme de la Croix-Rouge Suisse visant à qualifier les aides-soignantes en emploi, malgré l'arrêt de la formation au niveau du Département de l'instruction publique.

Toutefois, son opération phare, qui a d'ailleurs présidé à la formalisation de la collaboration dans une OrTra cantonale, est sans doute la mise sur pied d'un vaste réseau d'entreprises. Depuis août 2007, ce réseau permet à une cinquantaine d'apprentis, chaque année, de se préparer au CFC d'assistant-e socio-éducatif (ASE) dans sa version généraliste – par opposition aux versions spécialisées. Ce positionnement ferme sur l'option généraliste du CFC d'ASE affirme la volonté d'offrir aux jeunes une formation leur assurant des compétences larges et une mobilité accrue. Ce choix, à la fois éthique et stratégique, à rebours de nombreux courants nationaux qui ont choisi de ne former que dans un des domaines, implique en effet que l'apprenti se forme dans les trois domaines différents que sont le handicap, l'enfance et la personne âgée.

Elargir l'action à l'ensemble des métiers de la santé et du social

Fédérée, au départ, autour de la mise en place des nouveaux métiers d'assistant-e en soins et santé communautaire et d'assistant-e socio-éducatif, le défi de la nouvelle Organisation du monde du travail genevoise santé-social sera d'ouvrir son champ de réflexion à l'ensemble des métiers de la santé et du social, en articulant des préoccupations et des niveaux de formation divers, du technicien en radiologie médicale au travailleur social, en passant par la podologue ou l'éducatrice du jeune enfant.

Contact :

Christine Serdaly Morgan, présidente, 022 718 18 62, serdaly@fegems.ch
Claude Howald, vice-présidente, 022 309 08 20, c.howald@acg.ch